

DEFENDEZ VOS CONVICTIONS ET RÉDUISEZ VOS IMPÔTS ;)



Melita - stock.adobe.com

Les cotisations syndicales sont la principale source de revenus du syndicat. Elles permettent essentiellement de financer les déplacements des représentants pour coordonner leur action, d'organiser des rencontres locales, de communiquer pour vous rendre compte des résultats. Adhérer et cotiser, c'est faire valoir votre voix et participer à notre avenir commun.

Nous soutenir en cette période de négociation protocolaire, c'est aussi soutenir des représentants qui négocient et défendent vos intérêts. C'est surtout défendre les valeurs et les principes que porte le SNNA FO :

Promouvoir la qualité de vie au travail aujourd'hui et demain.

La qualité de vie des agents est fondamentale. FO milite

avec conviction pour **défendre et améliorer les conditions de travail de tous.**

Donner du sens et offrir des perspectives.

L'action syndicale ne se limite pas à réagir aux annonces et aux attaques. Les revendications et la réflexion du SNNA FO se bâtissent autour d'un projet durable pour les agents, en cherchant toujours l'**équilibre entre carrière professionnelle et de vie personnelle.**

Défendre toutes les catégories de personnels.

La DGAC fournit un service à l'ensemble des usagers grâce à l'implication et la compétence de chacun de ses agents. Les négociations en cours doivent refléter **le respect du travail et la considération de toutes les catégories de personnels dans une DGAC unie.**

Ces cotisations ouvrent droit à un crédit d'impôt de 66%. Il est encore temps d'en bénéficier pour l'imposition de 2023. Défendez vos convictions, soutenez-nous et adhérez !

